

Déclaration

95/43

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

DE

L'HONORABLE ROY MACLAREN,

MINISTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL,

AU

CANADIAN INSTITUTE FOR ADVANCED LEGAL STUDIES

« ADOPTER DES RÈGLES COMMERCIALES
OU ACCEPTER LA RAISON DU PLUS FORT ?
RÉGLEMENTER LES COURANTS DU COMMERCE INTERNATIONAL »

UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE, Grande-Bretagne

Le 17 juillet 1995



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada